



# LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

*C'est un déplacement des sols ou sous-sols, plus ou moins rapide, provoqué par des sollicitations naturelles ou humaines.*

## DEUX GRANDS TYPES SELON LA VITESSE :

**Lents** : affaissements, tassements, glissements, retrait-gonflement.

**Rapides** : effondrements, chutes de blocs, éboulements, coulées.

34 cavités naturelles ont été identifiés à Nîmes par le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières).

## LES BONS RÉFLEXES

### AVANT

Alerter les autorités en cas de signes d'instabilité (cavité, apparition de fissures...) Se tenir éloigné

### PENDANT

Intérieur : protéger votre tête et évacuer  
Extérieur : s'éloigner latéralement, ne pas approcher des bâtiments, poteaux...  
En Voiture : pas de dépassement de la zone en mouvement, arrêt avec warning

### APRÈS

Fermer l'électricité et le gaz  
Respecter les consignes des secours et autorités  
Ne retourner sur les lieux qu'avec une autorisation



## MESURES DE PRÉVENTION

- Intégration du risque dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
  - À l'échelle individuelles les travaux de protection (merlon, fondation profonde, maîtrise des rejets d'eau...) permettent de limiter les risques.



### CONTACTS UTILES

Sapeurs-pompiers :

**18 ou 112**

Police et Gendarmerie :

**17 ou 112**

SAMU :

**15 ou 112**

Secours pour sourds  
et malentendants :

**114**



### EN CAS D'ALERTE, TENEZ-VOUS INFORMÉ

**90.2 MHz** – Écoutez  
Ici Gard Lozère

**Nimes.fr – Consultez  
les réseaux sociaux**  
de la Ville de Nîmes



Pour en savoir +  
sur les risques  
majeurs  
à Nîmes,  
scannez  
ce QR code

**nimes.fr**  


